



FÉDÉRATION NATIONALE DES SALARIÉS DU SECTEUR
DES ACTIVITÉS POSTALES ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS CGT
263, rue de Paris - Case 545 - 93 515 Montreuil Cedex
Tél. 01 48 18 54 00 • Fax 01 48 59 25 22 • www.cgt-fapt.fr • fedef@cgt-fapt.fr

Prime Covid 19

La DSEM exclue du dispositif !

La Poste refuse de reconnaître l'implication de la maintenance dans l'effort collectif durant la crise du Covid 19.

Déjà, le montant de la prime est indécent au vu du travail fourni en période de pandémie. Peu de postiers auront droit aux 300 euros. Pour la DSEM, c'est 0 !

Prime de « reconnaissance », vous êtes sûr ?

Alors que depuis des semaines, la CGT fait signer dans les services une pétition pour une prime de 1000 euros en reconnaissance de l'activité des postières et postiers dans cette période inédite et particulière, La Poste prend la décision avec la bénédiction de la CFDT, FO et CGC et sans aucune négociation avec les autres organisations syndicales du versement d'une prime COVID d'un montant maximum de 300 euros pour 11 semaines.

Les modalités pour bénéficier de cette prime sont tout simplement scandaleuses, elle est calculée au prorata du temps de présence passé au front (physiquement sur les sites).

Dans ce dispositif, les services supports sont tout simplement ignorés. Pourtant, les techniciens des ATM se sont bien déplacés dans les bureaux de Poste. Ils ont permis aux agents du Réseau de pouvoir continuer à assurer leurs missions (pc portables, Gab, sureté etc.....). Et, pour tout ça, pas de reconnaissance... !

Et le télétravail, dans tout ça ?

Tous les agents de la DSEM ont fait du télétravail. Même les personnes fragiles, les personnes en garde d'enfants. Chacun a joué son rôle. L'accord poste de 2018 sur le télétravail prévoit une prime forfaitaire de 300 euros pour compenser les frais engendrés (électricité, internet, etc....). La CGT a demandé son application pour les agents de la DSEM. Là aussi, la réponse a été NON !

Dialogue social : ça re-commence mal !

La DSEM vient de proposer à la CGT de reprendre le dialogue social sur nos régimes de travail le 7 juillet. Bonnes vacances.... !!!! En même temps, elle fait courir le bruit dans les ATM de la fin des IEV. Récemment, alors que l'ancien directeur s'était engagé à ne plus mettre de techniciens en 35 H secs, ce sont les intérimaires à qui on a modifié les horaires. La CGT ne négociera pas la régression sociale.

C'est avec la mobilisation de tous que nous obtiendrons de meilleures conditions de travail pour tous les services de la DSEM.

La CGT FAPT DSEM vous invite à signer massivement la pétition pour faire valoir notre implication durant cette crise sans précédent.